Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 58 (1944)

Heft: 3-4

Artikel: Sigillographie du Grand St-Bernard [suite et fin]

Autor: Galbreath, D.L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745295

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sigillographie du Grand St-Bernard

par le chanoine QUAGLIA et D. L. GALBREATH

(avec planche VIII)

(Suite et fin)

15. Martin, 1275—1299. Duc le cite déjà en 1274 mais sans raison bien précise. Or comme le prévôt Pierre est cité encore en 1275 on ne peut admettre sans preuve que Martin ait été prévôt dès 1274. Honorius IV accorde à ce prévôt une bulle qui confirme toutes les bulles antérieures et la possession de 83 bénéfices.

En 1280 Edouard, roi d'Angleterre, confirme la donation faite par sa mère Eléonore en faveur du Montjou, dans son royaume. Par erreur Duc date cet acte du 18 juillet 1270, Edouard ne fut roi que depuis 1272. Le sceau du prévôt Martin (fig.68) le montre de face, debout, portant le manipule au poignet gauche. Il est malaisé d'indiquer ce qu'il fait de ses mains, porte-t-il un livre? Dans le champ autour de lui on remarque à gauche une flamme et une étoile, à droite deux croissants, celui du bas versé. La légende n'est qu'en partie visible. Elle doit se compléter ainsi: S. MARTINI PREPOSITI MONTIS . JOVIS.

16. Jean de Duin, 1302—1316. Son sceau de 1313 nous offre la première représentation de Saint Bernard (fig.69). Le saint identifié par les lettres S. B., qui l'accompagnent, est debout entre deux frontons à ouvertures geminées et à trois étages, surmontés d'un quatrième, triangulaire et percé d'une ouverture en trèfle. Le saint est en surplis et tient un livre, la tête manque. En pointe sous un arc en plein cintre parait le prévôt à mi-corps, en habits claustraux, le capuchon bien visible. Légende: S. JOHIS.PREPOSITI.MONTIS JOVIS.

17. Guillaume de Thora I, 1317—1334 ou 1335. D'après Duc il serait fils de noble Boniface ayant seigneurie à Sarre, au château appelé aujourd'hui Château-Fleuri, et au village de Thora (vallée d'Aoste). Son sceau est de la même facture que celui de Jean de Duin, sauf qu'il est moins bien gravé et que l'on y distingue l'amict, orné au poinçon cruciforme[2]). La légende incomplète ne s'écarte pas de la forme habituelle: S. GVILL' I (prep)O(siti) MONTIS.JOVIS (fig. 70).

18. Guillaume de Thora II, 1336—1353. Les deux prévôts de Thora résidèrent à Meillerie, où se tinrent ordinairement les chapitres de 1323 à 1408. Le sceau du second prévôt de ce nom montre encore St-Bernard tenant un évangéliaire ou le livre des Constitutions. On distingue bien l'amict, l'étole et un grand orfroi au bas de l'aube (fig.72). Les maigres frontons des deux sceaux précédents sont devenus ici une belle architecture sobre et bien équilibrée; le champ est fretté de gros traits et semé de points, le piédouche supportant le saint est garni de roses dont le poinçon se retrouve dans la légende: ○ + S'GVILL' I PR(epositi) MO(n)TIS JOVIS ○ ○. En pointe sous le piédouche se trouve un panneau découpé en trèfle d'une facture peu commune[3]).

---

[1]) Archives de la Ville de Vevey, 6. 2. 15.

[2]) Archives cant. vaudoises, bailliage de Morges 148, novembre 1321; Archives du Grand St-Bernard 1325; Archives cant. fribourgeoises, Augustins 1325.

[3]) Archives du Grand St-Bernard 1336; *ibid.*, *in festo beati Dyonisii* 1336; Archives de la Ville de Vevey, Fondations et donations 1. 1. 13. 1336; *ibid.* Hopital, *die lune ante festum beati Martini hyemalis.*

Fig. 67

Fig. 68

Fig. 69

Fig. 70

Fig. 71

Fig. 72

Fig. 74

Fig. 73

Fig. 76

Fig. 75

Fig. 67. Pierre, 1269. – Fig. 68. Martin, 1290. – Fig. 69. Jean de Duin, 1313. – Fig. 70. Guillaume I de Thora, 1321. – Fig. 71. Rodolphe de Billens, 1357. – Fig. 72. Guillaume II de Thora, 1336. – Fig. 73. Hugues des Arces, 1404. – Fig. 74. Aymon Séchal, 1387. – Fig. 75. Jean des Arces, 1419. – Fig. 76. Jean de la Forest, 1522.

19. Rodolphe de Billens, 1356—1360. Son joli sceau nous montre la Vierge assise avec l'enfant Jésus dans une niche à trois gables inégaux. L'Enfant qui est debout sur les genoux de sa mère, tient un rameau fleuri; à droite deux roses remplissent le reste du champ (fig. 71). En pointe est représenté le prévôt, le capuchon sur la tête, priant dans une niche en plein cintre, flanquée de deux écus à ses armes, une bande entre deux cotices. La légende montre une abréviation nouvelle: S' * R * PROSITI * MONTIS · IOVIS[1]).

20. Guillaume de Pizy, 1360—1374. Nous ne connaissons pas de sceau de lui.

21. Aymon Séchal, 1374—1393. Eubel, dans sa Hierarchia Catholica Medii Aevi, 2e éd., conteste la dignité de patriarche de Jérusalem portée par ce prévôt, mais l'acte conservé aux Archives du St-Bernard passé à Meillerie le 1er août 1387 et auquel est appendu le sceau[2]) le nomme bel et bien: *Aymo pat'archa Jherosolem et*

Fig. 78. Louis de Savoie, 1496

Fig. 77
Jean d'Arces, 1422

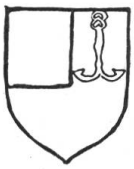

Fig. 80
Jean d'Arces, 1438

Fig. 79. Jean de la Forest, 1522

ppositus domus Montis jovis. Ce sceau nous apporte un nouveau groupement dans la série des sceaux de Montjou, soit la Vierge et l'Enfant entre St-Nicolas et St-Bernard, tous trois debout dans une niche à triple gable (fig. 74).

22. Hugues d'Arces, 1393 ou 1394—1417. Le nom de ce prévôt paraît sous différentes formes, mais nous adoptons ici celle qui était usitée dans sa patrie dauphinoise. Son sceau, comme le précédent, montre la Vierge, St-Nicolas et St-Bernard dans une triple niche d'une architecture très fouillée (fig. 73). En pointe une niche en plein cintre où l'on devine le prévôt agenouillé[3]).

23. Jean d'Arces, 1417—1438. Ce prévôt comme son oncle et prédécesseur résidait à Thonon. Le beau manuscrit des Constitutions de 1438, conservé aux Archives de l'Hospice du St-Bernard, est orné de ses armoiries, soit: *d'azur au franc quartier d'or, brisé d'une ancre d'or en chef à senestre* (fig. 80). Le même écu se trouve sur ses

---

[1]) Archives du Grand St-Bernard 1357; Archives cant. frib. Humilimont 15, 1357.

[2]) Archives du St-Bernard, 1er août 1387.

[3]) Archives du St-Bernard 1404; Archives cant. frib. Augustins, 1411; Archives cant. vaud., Collection Du Mont, sans date.

sceaux. Le grand sceau ressemble à ceux de ses prédécesseurs, mais l'architecture en est assez sommaire (fig. 75). St-Bernard porte le surplis réduit à une bande étroite des chanoines réguliers[1]). Nous trouvons aussi ses armes sur un calice[2]). Ce prévôt se servit aussi d'un contre-sceau (fig. 77), le seul que nous avons rencontré et qui ait été en usage au St-Bernard. Il est petit, rond et porte l'écu du prévôt tenu par un ange à mi-corps[3]). La légende habituelle est réduite aux lettres: *S.io.pr. m. ios.* Notons encore que Jean d'Arces a délaissé dans ses armes la brisure de l'ancre lorsqu'il fut promu à l'archevêché de Tarentaise et au cardinalat.

Fig. 81. Jean de la Forest, 1523

Fig. 82. Jean de Grolée, 1443

24. Jean de Grolée, 1438—1458, fut le premier des prévôts commendataires (fig. 82). Son sceau (que nous avons déjà publié dans les *Archives héraldiques* de 1939, p. 50) est le premier où figure la représentation de S. Bernard tenant le diable enchaîné et levant la main pour l'exorciser. L'apparition du diable correspond à la diffusion de la légende de S. Bernard, écrite par Richard de la Val d'Isère, légende qui remonte au début du XVe siècle et dans laquelle S. Bernard, qui est là pour la première fois rattaché à la maison de Menthon, fait le sujet de divers événements fabuleux. L'écu gironné de Grolée est brisé d'un croissant. La légende indique le changement survenu par l'introduction de la commende). **S. iohannis de grolea administrator prepositure montis iovis.** (fig 82).

25. Jean de Solace, 1459—1465. Nous ne connaissons pas de sceau de ce prévôt, qui était lorrain, originaire du diocèse de Verdun. Les armoiries qui figurent sur son portrait (du XVIIIe siècle) sont celles d'une tout autre famille piémontaise, du nom de Solar.

---

[1]) Archives du St-Bernard, 1419; ibid. 1421; ibid. 1422; Archives cant. frib. Augustins, 1422.
[2]) Voir: *Archives héraldiques* 1932, page 140, 1931, page 46, et 1939, page 49.
[3]) Archives du St-Bernard 1421, 1422, 1437; Archives cant. frib. Augustins, 1422.

26. François de Savoie, 1458—1490. Il fut nommé archevêque d'Auch en 1483. La matrice de son sceau, comme archevêque et prévôt, est conservée à l'Hospice (fig. 83). Il montre S. Nicolas et S. Bernard, ce dernier en surplis et mozette, avec son bâton de prévôt, tenant un petit diable par une corde. Le surplis ne dépasse qu'à peine les genoux. En pointe, l'écu de Savoie, placé sur une croix archiépiscopale. La légende, en minuscules, doit se lire: *Sigillum reverendi domini francisci de Sabaudia archiepiscopi Auxitanensis et prepositi sanctorum Nicolai et Bernardi Montis Iovis.*

27. Philibert de Chaffardon, 1490, n'a probablement pas employé de sceau comme prévôt.

Fig. 83. François de Savoie, 1483/90.

28. Louis de Savoie, 1491—1496. Nous sommes redevables à l'amabilité de M. Aigner, de Sion, de la connaissance d'un sceau de ce prévôt (fig. 78). L'acte qui le porte, date du 30 août 1496 et émane de François Chabaudi, *utriusque juris doctor, vicarius generalis in spiritualibus et temporalibus domus prepositure et hospitalis Sanctorum Nicolai et Bernardi ordinis sancti Augustini Sedunensis diocesis.* S. Bernard est représenté tenant le diable enchaîné. En pointe se trouve l'écu de Savoie, surmonté d'un chapeau de protonotaire. Louis de Savoie renonça à sa charge de prévôt en cette même année de 1496; il n'avait d'ailleurs que huit ans à cette époque.

29. Philippe de Savoie, 1496—1510. Nous n'avons pas de sceau de ce prévôt commendataire, nommé à l'âge de cinq ans, et qui finit par rentrer dans le monde.

30. Jean de la Forest, 1510—1524. A fait usage de trois sceaux: L'un, très mal gravé, montre S. Bernard avec le diable enchaîné qui essaie, comme dans le sceau précédent, de se sauver en dehors de l'édicule les abritant (fig. 79). En pointe, un écu aux armes: *de sinople une bande frettée, brisée d'un croissant,* surmonté d'un chapeau de protonotaire. Légende illisible.

Le second sceau, également de 1522, ne montre que l'écu et le chapeau de protonotaire (fig. 76), et la légende ne fait mention que de cette dernière dignité: **S. io. de foresta sedis apostolice protonotar.**

Le troisième sceau enfin est plus intéressant (fig. 81). Dans une double niche d'une architecture assez sommaire, il montre S. Bernard à dextre accompagné d'un petit diable qui semble plutôt se cacher derrière le saint; celui-ci est vêtu en chanoine, en tunique, surplis et mozette. A sénestre S. Nicolas. En pointe se trouve l'écu du prévôt, posé sur une crosse (car il était également abbé de Payerne) et surmonté d'un chapeau de protonotaire. La légende, qui se trouve d'ailleurs également sur son sceau d'abbé de Payerne, donne le dernier verset du *Te Deum:* IN TE DOMINE SPERAVI NON CONFUNDAR IN AETERNUM.

Vitrail de Pierre Vallier (1554)

31. Philibert de la Forest, 1524—1552. Nous avons le sceau d'un de ses vicaires généraux, Louis du Plastre, d'une famille de la Bresse. C'est un sceau rond avec un écu aux armes du vicaire *(d'azur à la) bande d'or chargée d'un lion passant de sable* (fig. 84), dont les émaux nous sont connus par Guichenon, Histoire de Bresse et du Bugey. La seule chose ecclésiastique dans ce sceau est la légende: IN DEO CONFIDO. Dans l'acte de 1536 auquel ce sceau est appendu et qui se trouve au Grand-Saint-Bernard, le vicaire se dit: *Ludovicus de Plastro, prior prioratus de Connez, sacrista sancti Petri de Lemano prope Chamberiacum, vicarius generalis in spiritualibus inclite domus prepositure sanctorum Nicolai et Bernardi Montis Jovis.* Louis du Plastre était Bénédictin; son petit-neveu Martin du Plastre fut abbé de St-Maurice.

Fig. 84. Louis de Plastro, 1536

Les sceaux des prévôts commendataires postérieurs ne présentent pas d'intérêt pour la sigillographie.

Un vitrail Vallier de 1554

(avec planche IX)

Le vitrail dont nous publions ci-joint la reproduction (pl. IX) se trouve au Musée National à Zurich[1]) Il peut avoir appartenu soit à Pierre Vallier (1488—1582), bourgeois de Soleure en 1536, fils de Jacques et de Marguerite de Cressier, époux de Marie Odet, de Fribourg, soit aussi à son fils Pierre (1530—1593), écuyer, châtelain du Landeron, gouverneur de Neuchâtel dès 1584, époux d'Elisabeth d'Affry.

La famille Vallier, originaire du Landeron, a joué un rôle important dans la Principauté de Neuchâtel d'abord, à laquelle elle fournit deux gouverneurs, à Soleure dans la suite, où elle s'éteignit au siècle dernier.

Les armes primitives de la famille Vallier (d'azur à la croix tréflée d'or) sont ici écartelées de celles de la famille de Cressier (de gueules à la fasce d'or de laquelle naît en chef une fleur-de-lys, accompagnée en pointe d'une étoile, le tout d'argent). La femme de Jacques Vallier était la dernière de sa famille, originaire également du Landeron. Les armes écartelées furent dès lors portées par tous les Vallier.

Le cimier (col de cygne), qui est celui des Cressier, a depuis cette alliance été relevé par les Vallier. Dans la suite, il a parfois été porté crêté par certains membres de la famille[2]).

Nous ne possédons aucune indication sur l'artiste qui a fait ce vitrail. *MJ.*

---

[1]) Nous devons aux Editions de la Baconnière à Boudry l'autorisation de reproduire cette planche qui a été tirée pour le dernier fascicule de l'Armorial Neuchâtelois par Léon et Michel Jéquier.

[2]) Pour les détails, voir Armorial neuchâtelois, articles Vallier et Cressier.